

Conseil local FCPE du collège André Malraux
Rapport d'activité 2019-2020
septembre 2020

La signification des acronymes se trouve en annexe.

1. Introduction

1.1 Objectifs de l'association

Nous rappelons que les objectifs du Conseil Local André Malraux (CLAM) sont :

- de représenter les parents d'élève du collège A. Malraux dans les différentes instances de fonctionnement de cet établissement ;
- de défendre la gratuité de l'éducation, l'équité, l'égalité, la mixité, la laïcité, l'inclusion, la co-éducation ;
- d'accompagner les parents en difficulté dans leur rapport avec le collège ;
- de proposer des événements à destination des parents en rapport avec la scolarité de leurs enfants au collège ou la parentalité.

Notre association est affiliée à la FCPE et défend donc ses valeurs. Les conseils locaux FCPE de la Haute-Garonne sont fédérés au sein du Conseil Départemental des Parents d'Elèves Haute-Garonne (CDPE) que l'on appelle aussi la FCPE31. Le CDPE est un lieu d'échange où nous pouvons porter notre voix dans les instances de l'éducation nationale supérieures à notre collège. Le CDPE forme les parents aux différents rôles qu'ils peuvent être amenés à jouer au sein du collège. Il nous soutient et nous conseille dans nos actions. Nous y apportons aussi notre point de vue et notre aide dès que l'on peut.

1.2. Adhésions

Le CLAM a compté 57 adhérents cette année, chiffre en stabilité par rapport à l'année dernière.

1.3 Les temps forts 2019-2020

- Inclusion des parents sourds
- Soirée en partenariat avec le Kiwi (centre culturel de Ramonville)
- La crise sanitaire de la COVID-19
- Bourse Aux Fournitures solidaire

2. Notre rôle de représentation des parents

2.1 La rentrée scolaire 2019-2020 et les élections

La rentrée scolaire est un moment privilégié pour rencontrer les parents : nous avons tenu des permanences dans le hall du collège lors des réunions parents-professeurs organisées par le collège. Nous avons présenté le rôle des parents au collège en collaboration avec les parents non regroupés en association « Parents Indépendants » avant de tenir notre Assemblée Générale. La distribution des fournitures scolaires (encore avec l'opération « FLAG ») nous permet aussi de passer un peu de temps avec les parents.

Nous avons présenté une liste de 14 parents pour les élections au CA du collège. Nous avons participé à la mise sous pli, au scrutin et au dépouillement. Nous avons obtenu 4 sièges sur 7, ce qui nous a permis d'être bien représentés au CA et dans les diverses commissions ad-hoc. Voir notre profession

de foi en annexe et les résultats détaillés ci-dessous. A noter une légère augmentation de notre score. Voix nous a manqué pour obtenir un 5ème siège.

Résultats des élections 2019-2020:

	0	FCPE	Independants
Nombre d'inscrits	1212		248
Nombre de votants	424	34,98%	64,08%
Bulletins blancs ou nuls	37		
	387	31,93%	
	Nb Sièges	Quotien électoral	
Conseil d'Administration	7	55,29	4
CESC	4	96,75	3
Conseil discipline, voyage	3	129	2
CHS, Commission éducative	2	193,5	1
Total commissions	17	22,76	11
Total conseils de classe	60	6,45	38
		Inscrits	3
		Votants	2
		Blancs / nuls	1
		Exprimés	6
			22

Rappel : le scrutin est plurinominal au plus fort reste :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutin_proportionnel_plurinominal

2.2 Notre mandat

Nous avons participé à tous les conseils d'administration et toutes les commissions pour lesquelles nous avons été convoqués. Nous avons aussi été présents à toutes les réunions informelles proposées par la direction du collège. Nous nous sommes rendus disponibles auprès des parents convoqués en commission éducative et conseil de discipline, et leur avons proposé un soutien.

Nous avons été présents à tous les conseils de classe et ce malgré la crise sanitaire ; pour chacun d'eux un questionnaire de préparation puis un compte-rendu a été envoyé aux parents.

Nous avons accompagné quelques parents de façon individuelle qui avaient des difficultés dans leur relation avec le collège.

2.3 Vigilance sur le non remplacement d'enseignants

Comme chaque année malheureusement il a fallu nous battre pour demander à ce que les enseignants absents soient remplacés ; la situation fut particulièrement préoccupante en Français et en Mathématiques. Nous avons dû écrire plusieurs courriers au DASEN.

2.4. Demande d'un CPE supplémentaire

Cela fait trois ans déjà que nous demandons l'ouverture d'un poste supplémentaire de CPE. Nous avons donc écrit dans ce sens au DASEN ; la demande n'a, encore une fois, pas été entendue.

2.5 Participation au Foyer Socio-Educatif

Cette année scolaire, un membre de notre association est présidente du FSE. Nous avons essayé de le dynamiser cette année. Nous avons notamment proposé, comme il est indiqué dans ses statuts, que

des élèves soient membres de ce bureau. Une élève s'est montrée intéressée. Malheureusement, le projet n'a pas abouti, la crise sanitaire nous ayant pas aidé non plus...

2.6 La crise de la COVID-19

Lors du confinement, nous avons continué à nous réunir et échanger en utilisant les outils de visioconférence. Nous sommes restés en contact avec les parents et le collège. Nous avons monté une petite cellule de 10 volontaires de soutien téléphonique aux parents (le PAF : « Plan de continuité de l'Activité de la FCPE »). Un questionnaire a été envoyé à tous les parents afin de recueillir leurs avis et leurs difficultés face à cette situation et la mise en place de la continuité pédagogique. L'analyse des réponses et un dialogue avec le collège nous a permis de retrouver une sérénité que nous étions en train de perdre. Nous avons aussi été très vigilants sur la communication du collège auprès des familles lors du retour partiel des élèves à la fin du confinement. Nous avons participé à une réunion du CHS pour préparer le retour des élèves ainsi qu'à une réunion sur le bilan de gestion de cette crise.

3. Actions et événements

3.1 Inclusion de parents sourds

Cette année nous avons voulu permettre aux parents sourds de pouvoir à la fois être représentants de tous les parents (c'est à dire au-delà des conseils de classe d'enfants sourds) et qu'ils participent à la vie de notre association. Voir le projet détaillé en annexe. Une maman sourde, membre de notre association, s'est proposée pour être sur la liste FCPE aux élections des représentants des parents au Conseil d'Administration du collège. Elle a été élue. **Nous avons invité la presse le jour du premier CA de l'année¹.**

Dès qu'il en a été possible, nous avons financé des prestations d'interprétariat LSF lors de nos réunions. Nous avons notamment pu proposer une formation de parent délégué aux parents sourds du collège (et du lycée Bellevue).

Nous avons fait 3 demandes de subvention pour mener à bien ce projet :

- à la Mairie de Ramonville : pas de réponse
- au Conseil Départemental : une réunion aurait dû être organisée afin de parler du projet mais elle a été reportée par deux fois (la deuxième fois à cause de la crise sanitaire). Cette demande de subvention est encore en cours et la réunion toujours programmée à une date ultérieure. Nous attendons une proposition du CD31.
- la FCPE31 dans le cadre du fond de dynamisation des conseils locaux.

Seule la FCPE31 a répondu et cela favorablement à notre demande. Cela va nous permettre de financer la production de vidéos LSF présentant le rôle des parents dans les établissements ; La vidéo « Être parent délégué à l'école et au lycée » est en cours de production.

Nous avons été invités à présenter ce projet à l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves Sourds (APES31) en septembre 2019. Nous sommes aussi intervenus, toujours sur leur invitation et en collaboration avec le Conseil Local du lycée Bellevue, à leur conférence « Filière LSF : quel bilan quel avenir ? » en janvier 2020.

3.2 Bourses aux fournitures solidaire FCPE (BAF)

1 <https://www.ladepeche.fr/2019/11/03/college-des-parents-sourds-elus-au-conseil-dadministration,8519970.php>

Les années précédentes, nous proposons une commande groupée de fournitures scolaires aux parents via l'association FLAG que nous avons créée dans le but de ne pas réserver ce service aux seuls adhérents FCPE. Malheureusement, les membres de cette association sont partis au lycée. Nous avons donc décidé d'organiser cette opération en s'appuyant sur la Bourse Aux Fournitures de la FCPE31. Une nouvelle équipe dynamique et très motivée a permis que cette opération soit un succès : 147 commandes (c'est presque autant d'adhérents pour l'année prochaine ...). Cette année la FCPE31 proposait une bourse aux fournitures solidaires, pour un euro versé en plus sur la commande, notre conseil local versait 1 euros et la FCPE31 deux euros. Cela nous a permis de financer des fournitures à 5 familles en grande difficulté.

/ Opération Bourse aux fournitures solidaire /

Participez à une **CAGNOTTE SOLIDAIRE** afin de financer des colis de fournitures gratuites qui seront distribués par l'établissement à des familles qui en ont le plus besoin !

#Pourunerentréesolidaire

1€ par commande + 2€ de la FCPE = 3€ dans la cagnotte solidaire

1 kit de fournitures offert pour une famille pour 15 commandes solidaires

/ Une Bourse aux fournitures : Pourquoi ? Comment ? /



! Réduction du coût de la rentrée ! Respect du principe d'égalité : les mêmes fournitures pour tous ! Des fournitures de qualité à prix coûtant ! Livraison directe auprès de l'établissement ! Gain de temps et tranquillité d'esprit !

! Service bénévole et solidaire réservé aux adhérents* ! Commande en juin -> livraison fin août !

! AUCUN BÉNÉFICE N'EST RÉALISÉ PAR LA FCPE SUR LES FOURNITURES !

3.3 Action auprès des parents pour faciliter l'accès à l'ENT

Nous avons proposé au collège qu'une petite formation à l'ENT soit faite aux parents qui le souhaite. Animée par l'enseignante référente de l'ENT, nous y avons participé en y apportant notre regard de parents utilisateurs. Cette formation s'est terminée avec un échange informel autour d'un buffet partagé.

3.4 Soirée spectacle / débat au KIWI

Le centre culturel de Ramonville, Le Kiwi, a répondu très favorablement et avec enthousiasme à notre sollicitation pour organiser, dans le cadre de leur programmation annuelle, un débat à l'issue d'un spectacle. Le Kiwi nous a proposé le spectacle « ScreenAger » : « Transformer le plateau de théâtre en un espace de jeu numérique n'est plus une utopie : il suffit pour cela d'entrer dans Screenagers ... N'éteignez pas votre smartphone ! Au contraire, chargez-le avant de venir voir le spectacle, vous en aurez besoin ! » (<https://www.ramonville.fr/spectacles/item/screenagers>)

Sur notre demande, le spectacle et le débat furent traduits en LSF.



Spectacle ScreenAgers le 21 janvier 2020 au Kiwi

3.5 Interpellation des candidats aux élections municipales

L'année 2020 étant une année électorale, nous en avons profité pour interpellier les candidats aux élections municipales sur les sujets qui nous préoccupent (voir lettre ouverte en annexe).

4. La vie de l'association

4.1 Nos réunions

Nous avons tenu 9 réunions mensuelles dont certains en visio-conférence. Avec une moyenne de cinq adhérents par séance. Un compte-rendu a été rédigé et diffusé à l'ensemble des adhérents à l'issue de chacune de ces réunions.

4.1 Nos moyens de communication

Nous communiquons essentiellement par email. Nous utilisons les moyens de communication suivants :

- Un site web <http://fcpecollegemalraux.fr>
- Une boîte aux lettres électronique pour nous contacter: contact@fcpecollegemalraux.fr
- Des listes de diffusion d'information :
 - clam@fcpecollegemalraux.fr: pour tous les adhérents (modérée) ;
 - bureau@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du bureau (non modérée) ;
 - élus_ca@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du CLAM élus au CA et siégeant aux commissions (non modérée) ;
 - delegates@fcpecollegemalraux.fr: pour les délégués de classe (non modérée) ;
 - parents-<classe>@fcpecollegemalraux.fr : liste permettant aux délégués d'écrire aux parents de la classe dont il est le représentant ;
 - info@fcpecollegemalraux.fr : liste de diffusion pour contacter les parents ayant souhaité recevoir des informations des associations de parents d'élèves.

4.2 Participation à des événements

Nous avons participé au **forum des associations** qui s'est déroulé début samedi 7 septembre 2020.

Nous avons participé, sur invitation de la direction du collège, à la **soirée de remise des diplômes du Diplôme National du Brevet** ;

Nous avons été conviés à présenter notre projet sur l'inclusion des parents sourds à l'**Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves Sourds (APES31)**. Nous sommes aussi intervenus, sur leur invitation à la conférence « **Filière LSF : quel bilan quel avenir ?** »

4.3 Notre contribution à la FCPE31

- Nous avons activement participé à l'organisation de la première fête des parents de l'école publique. Cet événement proposé par le comité départemental de la FCPE31 a pour but de faire découvrir notre fédération ainsi que ses partenaires autour d'un thème : le handicap.



- Réponse à l'appel au fond de dynamisation des conseils locaux. Notre projet de production de vidéo LSF a été retenu
- Nous avons fait la promotion du service « Coursus d'Avenir »² auprès de nos adhérents .
- Participation à l'Assemblée Générale des présidents ;
- Participation à la coordination SICOVAL : créée il y a trois ans, cette coordination rassemble tous les conseils locaux du SICOVAL. Elle est bien évidemment totalement indépendante du SICOVAL ; Cette coordination a pour but

2 <https://www.fcpe31.org/conseils-aux-parents/cursus-davenir-outil-en-ligne-daide-orientation>

- d'œuvrer pour que les parents d'élèves soient représentés dans les instances discutant de la scolarité au SICOVAL
- de promouvoir la FCPE au sein des établissements du SICOVAL
- d'échanger des idées

Annexes

A1. Liste des acronymes et leur signification

DASEN	Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
CA	Conseil d'Administration (du collège A. Malraux si ce n'est pas précisé)
CLAM	Conseil Local FCPE du collège André Malraux
CDPE31	Conseil Départemental FCPE de la Haute Garonne
ENT	Espace Numérique de Travail
LSF	Langue des Signes Française

A2. Projet d'inclusion de parents sourds dans les activités du conseil local FCPE du collège André Malraux, Conseil local FCPE du collège André Malraux, Ramonville St Agne, 3 novembre 2019

La ville de Ramonville Saint-Agne, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Région Occitanie proposent aux enfants sourds une scolarité en Langue des Signes Française (LSF) de la maternelle au lycée. Ce projet a vu le jour il y a une trentaine d'années à l'initiative de parents qui ont fait le choix pour leurs enfants sourds d'une scolarité suivant les programmes nationaux, avec les mêmes contenus que pour les enfants ordinaires, dans une langue pleinement accessible : la Langue des Signes Française. La première classe française de ce genre ouvre à Ramonville Saint-Agne en 1985. Elle reçoit notamment la fille de Mr Dalle, fondateur de l'Association des Parents des Enfants Sourds Midi Pyrénées (l'APES31), qui a œuvré toute sa vie pour le développement de cet enseignement. Ce dispositif est très spécifique : la langue d'enseignement est la LSF, les élèves apprennent le Français écrit qui devient petit à petit la deuxième langue, le support écrit de l'enseignement. On parle de scolarité bilingue : les échanges se font en LSF pour la partie orale et en Français pour la partie écrite. Les enseignements sont dispensés au sein d'établissements ordinaires (école maternelle Sajus, école élémentaire Jean Jaurès, collège André Malraux de Ramonville et lycée Bellevue de Toulouse). Élèves sourds et entendants partagent les mêmes lieux de vie, suivent certains cours ensemble, participent aux mêmes sorties et voyages scolaires et s'associent dans les différents projets que portent les équipes éducatives. Ce dispositif attire des familles de toute la France dont les parents sont entendants ou sourds. La dynamique locale fait que les établissements concernés accueillent aussi des enfants entendants dont les parents sont sourds.

Alors que le rôle des parents d'élèves est reconnu comme essentiel et inscrit dans la loi, nous déplorons que celui-ci ne soit pas exercé pleinement : les parents sourds ne sont pas assez inclus lors des échanges que nous avons sur le système éducatif public. Ils sont très rarement dans les instances de décisions ouvertes aux parents. Fidèles à nos valeurs, nous ne pouvons pas continuer à prôner l'inclusion alors que nous ne la pratiquons nous-même que partiellement à Ramonville : la communication étant essentielle dans nos activités et nos mandats de représentants de parents, nous avons besoin de moyens afin d'inclure les parents sourds. En effet, la grande majorité des parents entendants ne connaissent pas la LSF. Les prestations d'interprétariat sont onéreuses et demandent de l'anticipation. Nous nous devons de déployer les moyens nécessaires pour rétablir l'égalité entre tous.

Depuis six ans aucun parent sourd ne siège en Conseil d'Administration du collège. Un parent sourd y a siégé pendant deux ans en tant que personnalité qualifiée. Depuis, les parents sourds se voient seulement proposés d'être délégués dans les conseils de classe d'élèves LSF, ce qui reste une représentation limitée et insuffisante. Ils peuvent en effet y aborder des sujets qui concernent uniquement la vie de classe. **Notre conseil local FCPE s'engage à revoir la représentativité des parents par une diversité plus fidèle à celle que vivent leurs enfants au collège. Il souhaite aussi se donner les moyens d'inclure les parents sourds dans ses activités. Cette année, une maman sourde a été élue au Conseil d'Administration sur notre liste FCPE ce qui marque la première étape de notre projet.**

Ce document présente les axes principaux de notre projet, le plan d'action que nous proposons pour le mener à bien et le budget approximatif correspondant.

1. Axes principaux du projet

Ce projet se décline en trois axes principaux :

1. Garantir l'égalité de tous les parents d'élèves : tout parent peut représenter tous les parents :
 - Inclure les parents sourds dans la vie du collège André Malraux au-delà des conseils de classe ;
 - Inclure les parents sourds dans les activités de notre association pour favoriser le dialogue entre tous les parents autour du thème de la scolarité de leurs enfants.
2. Garantir la citoyenneté par l'éducation populaire : tout parent doit avoir accès à l'information. Il faut donc:
 - Former les parents sourds pour qu'ils puissent exercer de façon éclairée leurs droits de représentativité dans les établissements scolaires ;
 - Former les parents entendants à ce que vivent les parents sourds au quotidien et les sensibiliser à la culture sourde.
3. Agir par la co-éducation : continuer de favoriser un dialogue apaisé entre le collège et tous les parents d'élèves.

1.1 Garantir l'égalité de tous les parents d'élèves

La représentation des parents dans les conseils de classes LSF par des parents sourds ne répond que très partiellement à l'application de leurs droits et pose quelques problèmes.

Premièrement, elle nous enferme dans l'idée que les parents sourds ne peuvent représenter qu'eux même. Si nous raisonnons en termes de communauté, alors c'est même un message dangereux que nous envoyons indirectement aux parents : celui qu'une communauté ne peut représenter qu'elle-même et être représentée que par elle-même. Comme tout parent délégué de la classe de son enfant, les parents sourds semblent effectivement plus légitimes pour être représentants des parents des classes bilingues. Leur spécificité renforce cette idée. Mais aucun parent sourd ne s'est encore vu proposé d'être délégué de la classe de son enfant entendant le cas échéant...

Deuxièmement, le petit nombre d'élèves dans les classes bilingue LSF et le fait qu'ils se connaissent pour la majorité d'entre eux depuis la maternelle, n'aide pas le parent délégué de classe à adopter une position neutre et à prendre du recul lorsque des difficultés sont rencontrées dans la classe. Cela peut même le mettre dans une situation très délicate.

Enfin, la spécificité de l'enseignement en classe bilingue, par sa nature et sa jeunesse, peut soulever plus de questions d'ordre pédagogique que dans les classes ordinaires: cela peut générer des tensions qui sont d'autant plus marquées lorsque les parents délégués ne sont pas formés à leur rôle.

L'inclusion des parents sourds dans notre association est tout aussi importante pour les parents entendants que pour les parents sourds. En effet, en ne prenant pas en compte l'opinion des parents sourds dans leurs réflexions, les parents entendants élus ne représentent pas les parents dans leur grande diversité. Les membres de l'association se coupent aussi de la richesse qu'apporte cette dernière.

Nombreux sont les parents entendants qui souhaitent mieux connaître la culture sourde. Ils sont demandeurs d'échanges avec les parents sourds : plus nombreuses seront les associations qui accueilleront des sourds plus les thèmes sur lesquels porteront ces échanges seront diversifiés. Cela favorisera la citoyenneté ce qui est le deuxième volet de notre projet.

1.2 Garantir la citoyenneté par l'éducation populaire

Les parents sourds ont trop longtemps été éloignés des informations concernant le système éducatif que notre association (et notre fédération) propose. Ces informations concernent à la fois son fonctionnement et son actualité (réformes mises en place par exemple). Dans ce volet de notre projet, nous proposons aussi de réaliser des vidéos en LSF qui seront mieux comprises par les parents sourds que des longs écrits tout en étant plus précises que des transparents de présentation.

Nous souhaitons aussi faire prendre conscience aux parents entendants des difficultés que rencontrent les parents sourds face à l'éducation de leurs enfants afin qu'ils puissent mieux comprendre leurs attentes. Cela aura aussi le bénéfice de former les parents entendants à adopter les bonnes attitudes avec les parents sourds au quotidien.

Enfin, nous espérons permettre aux parents sourds de profiter de la diversité d'opinion qui existe chez les parents entendants. Ces derniers étant plus nombreux, cette diversité est de fait plus large. Cela pourra peut-être aider certains parents sourds à se voir soutenu sur un avis différent du groupe auquel ils appartiennent.

1.3 Agir par la co-éducation

L'amélioration de la communication entre le collège et les parents est un axe de travail du projet d'établissement voté en Conseil d'Administration en 2018-2019. Notre conseil local a appuyé le développement de cet axe en demandant la mise en place d'un groupe de réflexion sur ce sujet. Pour les raisons évoquées plus haut, les parents sourds n'ont pas été suffisamment acteurs des avancées de nos réflexions sur ce sujet. Or l'opinion d'une diversité de parent doit y être représentée.

2. Plan d'actions

2.1 S'informer

- Les membres de notre association investis dans ce projet auront besoin de comprendre les spécificités de la vie quotidienne des parents sourds et leur culture pour favoriser leur inclusion.
- Nous devons connaître les différentes sources de financement dédiées à la représentation des parents lorsqu'elle est exercée par des parents sourds (frais d'interprétariat LSF/Français notamment). En effet, suivant l'instance concernée (conseil d'administration, commissions ad-hoc, conseils de classe), la source pourrait être différente. Nous ne sommes pas encore bien informés sur les différentes solutions. Dans un esprit de co-éducation, nous souhaitons aider l'établissement à trouver les solutions optimales.
- Connaître les éventuelles aides financières accordées aux associations accueillant des sourds.

2.2 Former

Nous souhaitons proposer des séances de formation pour les parents d'élèves (sourds et entendants) sur les thèmes suivants afin que chacun puisse s'enrichir ou simplement combler quelques lacunes (la liste n'est pas exhaustive) :

- « Histoire et fonctionnement du dispositif bilingue »;
- « Sensibilisation à la surdité »;
- « Être parents délégués au collège et au lycée » (programmée le 4 novembre 2019 par notre conseil local) ;
- « Le rôle des parents à l'école, au collège et au lycée » (partiellement faite au collège en début d'année)
- Formations spécifiques (budget des établissements, dotation horaire, procédures disciplinaires ...), en partenariat avec la FCPE31;
- « Les dispositifs d'accompagnement à l'orientation pour les familles », en partenariat avec la FCPE31;
- « Le tissu associatif pour trouver de l'aide et de l'information. Les différents partenaires de la FCPE. » Avec la FCPE31 et ses différents partenaires lors de la Fête des Parents que nous organiserons en octobre 2020.

Certaines de ces formations pourront être réalisées en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves Sourds (APES31).

2.3 Partenariat avec l'APES31

Un peu d'histoire sur le dispositif bilingue: Patrice Dalle, le cofondateur des classes LSF disparu en 2014, le précurseur visionnaire, a dédié sa vie au développement de l'enseignement en Langue des Signes, à la recherche autour de la Langue des Signes, et à l'accompagnement des familles d'enfants sourds. Il était père de trois filles, dont Juliette la plus jeune, née sourde, amenait la famille à découvrir cette réalité et à changer de cap pour s'investir complètement sur la reconnaissance de la langue des signes française dans l'éducation nationale. En 1980, Patrice faisait partie des créateurs de l'association 2LPE « 2 langues pour une éducation », et combattait pour la reconnaissance du bilinguisme : la langue naturelle (« maternelle ») des signes française et la langue française écrite. Une toute première classe LSF à Ramonville Saint-Agne a été créée en France en 1985, qui reçoit sa fille Juliette, et les autres élèves. En 1994, Patrice fondait l'association des parents des enfants sourds Midi Pyrénées (l'APES31), à Toulouse. Militant engagé, déterminé et infatigable, Patrice a été très actif dans l'association, et même lorsque sa fille sourde a fini ses études, il est resté présent et toujours disponible pour les familles d'enfants sourds. Du modèle de sa création de la classe bilingue à Ramonville, Patrice en tant que président ANPES continuait à aider les parents des enfants sourds, partout en France, également à l'étranger pour réaliser leur projet de création de classes LSF.

Nous souhaitons nouer un partenariat avec l'APES31 afin de coopérer sur nos revendications lorsqu'elles se rejoignent. Nous pensons notamment à :

- la reconnaissance du bénéfice du dispositif bilingue qui devrait être renforcé à Ramonville pour pouvoir être étendu sur un territoire de plus en plus grand ;
- l'inclusion de tous les parents dans la vie des établissements scolaires.

Ce partenariat pourra aussi être bénéfique pour sensibiliser les partenaires de la FCPE à l'accueil des parents sourds.

3. Budget

Nous présentons ici un budget qui nous permettrait de mener à bien ce projet. Nous avons distingué les lignes qui doivent trouver un financement pérenne de celles qui sont des dépenses ponctuelles. Les dépenses d'interprétariat sont évaluées en fonction des différentes prestations que nous avons déjà payées ces dernières années pour accueillir des parents sourds dans nos réunions d'informations et autres soirées débat. Elles sont donc approximatives. Ce budget met aussi en lumière le temps et l'énergie que dépensent chaque année les bénévoles de notre association pour la bonne exécution de leur mandat.

Activité concernée	Coût unitaire en euros	Nature de la dépense	Nombre (maximal)	Fréquence	Coût total en euros (maximal)
Participation à un Conseil d'Administration du collège	660	Interprétariat LSF 3h	5	Annuel	3300
Participation à une commission ou un groupe de réflexion au collège	300	Interprétariat LSF 1h30	5	Annuel	1500
Accompagnement d'un parent (*)	300	Interprétariat LSF En journée	2	Annuel	600
Conférence, soirée débat	500	Interprétariat LSF 2h en soirée	3	Annuel	1500
Participation à la fête des parents (**)	500	Interprétariat pour accompagner un groupe 2x2h	1	Annuel	500
Réunion mensuelle de notre association/ échanges informels	500	Interprétariat LSF 2h en soirée	12	Annuel	6000
Soirée de formation	500	Interprétariat LSF 2h en soirée	5	Annuel	2500
Communications sous forme de vidéo	?	Achat ou location de matériel (caméra / location d'un studio)	?	Unique / Renouvellement partiel	?
Vidéo de formation	?	Achat ou location de matériel (caméra / location d'un studio)	5	Unique / Renouvellement partiel	?
Toutes les activités concernant notre association (i.e. hors	1000	Achat de matériel (vidéoprojecteur , ordinateur portable)	1	Unique	1000

représentation au collège)					
Total					17900

(*) il s'agit ici du cas où un parent souhaite être accompagné dans ses démarches avec le collège par un représentant élu sourd.

(**) cet événement propose aux parents d'aller à la rencontre des différentes associations qui permettent aux parents de trouver de l'information et de l'aide autour de l'éducation de leurs enfants. Peut être majoré en fonction du lieu de l'événement (frais de déplacement des interprètes).

A3. Lettre ouverte aux candidats à la Mairie de Ramonville 2020

Candidats à la Mairie de Ramonville,

Comme vous le savez, le conseil local FCPE du collège André Malraux oeuvre pour la réussite de tous les élèves notamment en informant, conseillant et accompagnant leurs parents. Même si la compétence des collèges est au Conseil Départemental, nous sommes néanmoins bien ancrés dans la vie de la cité puisque nous touchons une bonne partie des parents d'enfants qui évoluent à Ramonville. Le cycle 3 regroupe d'ailleurs les classes du CM1, CM2 et de 6ème et concerne donc l'école et le collège. C'est pourquoi nous vous sollicitons, vous et votre équipe en qualité de candidats à la mairie de Ramonville Saint Agne, pour connaître vos ambitions sur certaines questions qui nous préoccupent.

Vos réponses seront transmises à nos adhérents.

Des familles en grande précarité vivent à Ramonville, de l'école maternelle jusqu'au lycée. Que comptez-vous faire pour que leurs enfants n'en souffrent pas dans leur parcours scolaire et ainsi garantir l'égalité des chances de réussite ?

Le dispositif bilingue Langue des Signes Française (LSF) montre des signes de faiblesse ces dernières années d'après l'état des lieux fait lors de la conférence organisée par l'Association des Parents d'Elèves Sourds le 19 janvier dernier. Notre association remarque aussi avec regret que les enfants entendants se désintéressent de plus en plus de cette culture et de l'apprentissage de cette langue. D'un autre côté, les associations n'ont pas les moyens d'accueillir pleinement les sourds dans leurs activités. Elles ne peuvent donc pas contribuer à améliorer le vivre ensemble malgré une volonté forte des Ramonvillois. Que comptez-vous faire pour que le dispositif bilingue se renforce à Ramonville et, d'autre part, faciliter l'inclusion des sourds dans la vie associative Ramonvilloise ?

Nous sommes convaincus que les échanges internationaux et l'ouverture sur le monde est bénéfique pour les enfants. Quelle sera votre politique à destination des jeunes dans ce domaine ? Pensez-vous collaborer avec le collège sur ce sujet ?

Pensez-vous maintenir le conseil municipal des enfants ?

Les locaux sportifs Ramonvillois sont souvent utilisés par les collégiens. Or nous regrettons une dégradation (quelquefois simplement dû à l'usure) de ces derniers. Donner envie de faire du sport passe aussi par des bonnes conditions de pratique. Que comptez-vous faire pour améliorer ces locaux afin qu'ils correspondent aux standards modernes d'une ville de l'envergure de Ramonville.

Avez-vous l'objectif d'accompagner le développement des mobilités douces auprès des jeunes (Pédibus, cheminements sécurisés pour les vélos ...) ?

Le carrefour devant le collège est dangereux à plusieurs titres: des véhicules ne respectent pas toujours les feux et des enfants s'amuse à ses abords en mettant quelquefois leur vie en danger. Que comptez-vous faire pour sécuriser rapidement et définitivement ce lieu ?

Comptez-vous proposer aux associations des locaux modernes (connectés et équipés) plus agréables et plus pratiques pour se réunir ? Pensez-vous mettre en place un système de réservation des salles en ligne ?

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à toutes ces questions.

Cordialement

Le Conseil Local FCPE du Collège André Malraux